

2

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DU FRENEY D'OISANS

Séance du 07 janvier 2019

L'an deux mille dix- neuf et le sept janvier à dix - neuf heure heures, le Conseil Municipal, convoqué le 03/01/2019, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PICHOU Christian, Maire.

Etaient présents : PICHOU Christian, VEYRAT Robert, OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, GUTHON Bernard, HOSTACHE Jean-Claude, MATHON Colette, OUGIER Isabelle, DUSSERT Sandrine, CROUZET Louissette

Etait absent : GARNOT Pascal donne procuration à Christian PICHOU

Délibération N° 2019 - 9 : Baux locaux Maison Paramédicale

Le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de rénovation de la Poste en maison Paramédicale seront terminés le 1^{er} février 2019.

Il est nécessaire de mettre en place les éléments suivants :

- Un règlement intérieur
- Un modèle de bail
- Fixer les tarifs de location

Le Maire donne lecture du règlement intérieur et du bail qui sera proposé aux professionnels de santé et présente les candidatures spontanées émanant de différents kinésithérapeutes.

Après discussion, le Conseil Municipal retient la candidature de Mme VIEILLE – CESSAY Anne - Sophie qui offre les meilleurs services avec l'implantation d'un cabinet principal regroupant 2 professionnels.

Le Conseil Municipal décide de fixer des tarifs par utilisation des locaux à la demi - journée soit 25 € toutes charges comprises pour répondre aux demandes ponctuelles de professionnel à temps partiel, exemple : orthophoniste

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le règlement intérieur
- **APPROUVE** le bail de Mme VIEILLE – CESSAY Anne - Sophie
- **APPROUVE** les tarifs de location
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents s'y référant

Suffrages exprimés : 11 - Pour 11 - Contre : 0 – Abstention : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire.

